

## Editorial

## Session importante pour l'avenir du domaine FRI



Les milieux de la formation, de la recherche et de l'innovation ont, fin août, souligné les conséquences dévastatrices de l'initiative de limitation. L'enjeu est

de taille: la suppression de la libre circulation des personnes compliquerait le recrutement des meilleurs cerveaux pour nos hautes écoles. Par ailleurs, l'accord sur la recherche, qui nous garantit l'accès au réseau européen, tomberait à l'eau.

De bonnes conditions-cadres sont essentielles à un pôle FRI de pointe – et elles vont d'une Suisse ouverte avec de bonnes structures jusqu'à la liberté de la recherche, en passant par un financement suffisant.

Au cours de la session d'automne, les deux chambres pourront définir ces conditions-cadres. Le Conseil des Etats doit approuver le crédit-cadre soigneusement calculé pour la participation à « Horizon Europe ». Le Conseil national fixera ses priorités pour le financement et la durabilité dans le cadre du Message FRI 2021-2024. Il peut accroître la sécurité de planification du domaine, en soutenant la levée du blocage des crédits décidée en juin aux Etats.

Les financements européens et nationaux se complètent et se renforcent. Les scientifiques établis en Suisse ne peuvent prétendre à un soutien de l'UE que s'ils sont également capables d'atteindre l'excellence et la compétitivité au niveau national.

**Maya Graf**

Conseillère aux Etats,  
Membre du Team politique FUTURE

## Horizon Europe

## Six milliards pour la recherche et l'innovation

**La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a approuvé à l'unanimité un crédit-cadre de 6,154 milliards de francs pour le paquet Horizon 2021-2027. Cette enveloppe demandée par le Conseil fédéral pourrait permettre à la Suisse de pérenniser sa participation aux programmes-cadres européens de recherche (PCR).**

La CSEC-E souhaite assurer la participation suisse au neuvième programme-cadre de l'Union Européenne pour la recherche et l'innovation « Horizon Europe » 2021-2027, et a ainsi approuvé par 11 voix contre 0 et sans abstention l'enveloppe de 6,154 milliards de francs demandée à cet effet par le Conseil fédéral. Les PCR sont la deuxième source d'encouragement la plus importante pour les scientifiques établis en Suisse, après le Fonds national suisse. Pour les chercheuses et chercheurs de l'économie privée, qui n'ont pas accès aux encouragements de la Confédération, les PCR sont la première source de financement public. Le Conseil des Etats se prononcera sur le crédit-cadre le

24 septembre 2020. « Horizon Europe » 2021-2027 permet de concurrencer les places scientifiques les plus grandes du monde, avec un budget total estimé de 95 milliards d'euros. Le Conseil fédéral souhaite que la Suisse y participe pleinement. Il a ainsi demandé au Parlement un crédit global de 6,154 milliards pour les années 2021-2027, pour couvrir les coûts d'une participation complète à Horizon Europe et aux programmes liés Digital Europe, Euratom et ITER. Outre les 5,423 milliards destinés à couvrir les contributions obligatoires pour une pleine participation, 117 millions sont prévus pour les mesures nationales, ainsi qu'une réserve de 614 millions. Une minorité de la CSEC-E propose de la réduire de 147,6 millions.

Dans le cas où l'enveloppe est approuvée par le Parlement, la Suisse et l'UE pourront négocier un renouvellement de l'accord bilatéral sur la recherche. Ces négociations sont régulées par les Accords bilatéraux I. Les négociations seront engagées dès que l'UE aura déterminé les conditions de participation pour les Etats non-membres.

### Erasmus+: des incertitudes sur une association

Si la Suisse participe pleinement au programme-cadre de recherche de l'Union européenne, elle participe seulement comme pays tiers aux activités du programme de mobilité et de coopération internationales dans la formation Erasmus+, qui court de 2014 à 2020. Après avoir initialement annoncé sa volonté d'obtenir une pleine association, le Conseil fédéral a estimé, en 2017, que la poursuite d'une solution suisse, au moins jusqu'en 2020, présentait plus d'avantage que d'inconvénients.

Le Conseil fédéral indiquait en février 2020 qu'il se positionnerait sur une association au prochain programme en juin 2020. Il reste à ce jour muet sur la question, tout en garantissant dans le cadre du Message FRI 2021-2024 la poursuite de la solution suisse. Les hautes écoles suisses se sont prononcées en 2017 déjà: elles appellent de leurs vœux une réassociation à Erasmus+ et demandent que cette association ne se fasse pas au détriment des hautes écoles ou d'éventuelles coupures sur le budget FRI.

## Message FRI 2021-2024

# Le National se prononcera sur des augmentations supplémentaires

Après le Conseil des Etats en juin, le Conseil national doit se prononcer, durant la session d'automne 2020, sur le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2021 à 2024 (MFRI 2021-2024). L'enjeu est de taille, puisque le message prévoit d'investir plus de 28 milliards de francs dans le domaine. Les hautes écoles, les institutions d'encouragement de la recherche et de l'innovation, mais aussi la formation continue et la formation professionnelles sont concernées par le message.

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a examiné l'objet durant l'été, avec d'importantes modifications à la clé. D'abord, la CSEC-N a décidé de soutenir toutes les modifications déjà prises par le Conseil des Etats, en juin. En par-

ticulier, elle recommande au Conseil national de lever à son tour le blocage des crédits initialement prévu par le Conseil fédéral; pour la commission, un tel mécanisme menace la sécurité de planification des institutions en cours de période. Au surplus, la CSEC-N soutient les augmentations de crédits décidées par le Conseil des Etats en faveur d'Innosuisse, des établissements de recherche d'importance nationale, des Académies suisses des sciences et des collections d'histoire naturelle.

Une majorité de la CSEC-N souhaite aller plus loin dans différents domaines, au premier rang desquels figure la formation continue. Elle propose des hausses des crédits en faveur de la formation professionnelle (+20,4 millions de francs) et en faveur des organisations actives dans

la formation continue et des cantons (+6 mios). D'autres propositions majoritaires visent à augmenter les crédits en faveur des EPF (aménagement du territoire), en faveur des hautes écoles (durabilité) et en faveur du Centre de compétences suisse 3R. Des minorités proposent enfin d'augmenter les contributions de la Confédération en matière d'aides à la formation.

### Recommandation de vote

Le Réseau FUTURE recommande de soutenir l'ensemble des propositions majoritaires émanant de la CSEC-N, qui représentent au total une augmentation de 58,4 millions par rapport au projet adopté par le Conseil des Etats.

## Budget 2021

# Déficit de 1,1 milliard de francs, pas de coupes prévues

Le Conseil fédéral a publié le budget 2021 à la fin du mois d'août 2020. Comme annoncé en juillet déjà, le déficit attendu est de 1,1 milliard de francs, sur un total de dépenses de plus de 76 milliards de francs. Ce chiffre est relativement faible, compte tenu de la violente crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19. Il est rendu possible par le haut niveau des réserves, par des contributions supplémentaires de la Banque nationale suisse et par le report de recettes fiscales de 2020 à 2021.

Le déficit prévu permet de couvrir les dépenses de la Confédération dans le respect du mécanisme de frein à l'endettement. Des coupes budgétaires ne sont donc pas à prévoir à ce stade pour l'exercice 2021. Le Conseil fédéral rappelle néanmoins que de nouvelles aides pourraient être octroyées dans le cadre de la lutte contre les effets de la crise. Leur impact sur le budget 2021 ne peut pas être chiffré à ce stade.

S'agissant du Domaine FRI, le budget 2021 prévoit des dépenses de plus de

8,2 milliards de francs, en hausse de 1% par rapport à 2020 – sur la période allant de 2021 à 2024, une croissance de 2,3% est prévue au plan financier. Ces chiffres ne tiennent évidemment pas compte de toutes les décisions déjà prises par le Conseil des Etats et à prendre par le Conseil national, dans le cadre du traitement du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2021 à 2024. Ces décisions devront être implantées dans le budget 2021 et dans le plan financier.

## EN BREF

### Plus de souplesse pour Innosuisse

La révision partielle de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) a été saluée par une grande majorité des acteurs concernés dans le cadre de la consultation. Le Conseil fédéral a demandé au Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) de rédiger le Message jusqu'en février 2021. Cette révision doit donner une plus grande marge de manœuvre à Innosuisse dans des domaines spécifiques, pour faciliter l'accomplissement de ses missions d'encouragement.

### Les deux EPF dans le top 15

L'ETH Zurich défend sa position de sixième meilleure haute école au monde dans le QS World Ranking pour l'année 2021. L'EPFL a amélioré son classement de quatre places par rapport à l'année précédente et se trouve désormais au 14<sup>ème</sup> rang. Les deux écoles polytechniques fédérales sont ainsi les deux meilleures institutions en Europe continentale. Dans le top 200 figurent les universités de Zurich (69<sup>ème</sup>), de Genève (106<sup>ème</sup>), de Berne (114<sup>ème</sup>), de Bâle (149<sup>ème</sup>) et de Lausanne (169<sup>ème</sup>). L'Université de la Suisse italienne est classée au rang 273, l'Université de Saint-Gall au rang 428 et l'Université de Fribourg dans les rangs 601-650.

### Sabine Süsstrunk devient présidente du CSS

Sabine Süsstrunk, professeure à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), assumera la présidence du Conseil suisse de la science (CSS). Élu par le Conseil fédéral, cette informaticienne prendra la succession de Gerd Folkers, qui présidait le CSS depuis 2016 et qui conserve la fonction jusqu'à fin 2020. Le CSS, composé de 15 personnes, conseille le Conseil fédéral dans tous les domaines relatifs à la politique de la recherche et de l'innovation.

### La CSSS-E favorable aux essais pilotes avec du cannabis

Par 8 voix contre 4, la Commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil des Etats (CSSS-E) a donné son feu vert à l'introduction d'un article relatif aux projets pilotes dans la Loi sur les stupéfiants. Ce faisant, elle approuve la possibilité de mettre en œuvre des études scientifiques avec du cannabis, à l'instar du Conseil national. Par ailleurs, la CSSS-E estime que le cannabis utilisé dans ce cadre devrait si possible provenir de la production biologique suisse.

### Coopération internationale de formation: la CSEC-N approuve la révision

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) recommande à son conseil d'adopter le projet du Conseil fédéral pour une révision totale de la Loi sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation. La révision doit créer une base juridique de valeur équivalente aussi bien pour une participation aux programmes d'encouragement européens que pour la mise en œuvre de programmes d'encouragement suisses. Avec la voix prépondérante de son président, la commission a décidé de compléter le projet du Conseil des Etats par une modification dans l'article consacré aux buts.

### Demande stable chez Innosuisse malgré le coronavirus

L'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse tire un bilan positif de la première partie de l'année 2020. Jusqu'à fin juin 2020, Innosuisse a approuvé 208 projets d'innovation pour un volume de contributions de 63 millions de francs au total. Les entreprises et hautes écoles suisses ont déposé en tout 359 demandes. Durant les mois d'avril et de mai, en dépit de la crise du coronavirus, Innosuisse a enregistré un pic de dépôts de demandes.

### Les acteurs FRI rejettent l'initiative de limitation

Le Conseil des EPF, swissuniversities, le Fonds national suisse, Innosuisse et les Académies suisses des sciences rejettent l'initiative populaire « Pour une immigration modérée » (initiative de limitation). Les acteurs suisses de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) soulignent que l'initiative met en péril les conditions-cadres fondamentales sur lesquelles repose le pôle économique et scientifique helvétique. Un oui mettrait fin à la libre circulation des personnes, entraînant ainsi la résiliation de l'accord sur la recherche conclu avec l'UE.

### 2,6 milliards de la Confédération pour la recherche et le développement

En 2019, la Confédération a dépensé près de 2,6 milliards de francs pour la mise en œuvre et le soutien d'activités dans le domaine de la recherche et du développement (R-D). Cela correspond à une augmentation de 12% par rapport à l'année 2017. La moitié des moyens investis ont bénéficié au secteur des hautes écoles et au Fonds national suisse. Dans le même temps, les montants consacrés par la Confédération à ses propres activités de R-D ont également progressé de 16% – cette évolution est principalement due à la recherche agricole menée par Agroscope.

#### Impressum

© Réseau FUTURE 2020

Münstergasse 64/66, 3011 Berne  
T 031 351 88 46  
info@netzwerk-future.ch  
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. La reproduction des articles est autorisée avec l'indication de la source.